



## Assemblée générale mixte du 29 avril 2009

### Résultats des votes des résolutions

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 29 avril 2009 sous la présidence de Monsieur Didier Truchot réunissait 147 actionnaires représentant 23 044 938 actions et 31 619 468 droits de vote.

Le quorum du quart du capital exigé par l'article L.225-96 du Code de commerce pour les Assemblées générales extraordinaires, soit 8 073 040 actions, a donc été atteint ainsi que le quorum du cinquième du capital exigé par l'article L.225-98 du Code de commerce pour les Assemblées générales ordinaires, soit 6 458 432 actions.

Le Président a ouvert l'Assemblée générale mixte par une présentation du groupe Ipsos et a répondu aux questions des actionnaires.

Ensuite, le Président a présenté une résolution concernant la nomination en tant qu'administrateur de Madame Eloy-Jacquillat proposée par l'actionnaire LT Participations et a indiqué que les informations prévues par l'article R.225-83 du Code de Commerce étaient disponibles dans la salle.

Il a exposé les motivations de cette proposition, a lu le texte de la résolution proposée et a donné la parole à Madame Eloy-Jacquillat. Le Président a, par ailleurs, précisé que le Conseil de Rémunération avait donné un avis favorable sur cette proposition et avait conclu que Madame Eloy-Jacquillat pouvait être considérée comme indépendante au sens du Code de gouvernement AFEP-MEDEF.

L'Assemblée générale a adopté 24 résolutions des 27 résolutions proposées par le Conseil d'administration et a adopté l'unique résolution proposée par l'actionnaire LT Participations.

#### Partie ordinaire :

Les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ils ont décidé de verser au titre de cet exercice un dividende de 0,50 euro net par action. Le paiement du dividende sera effectué à compter du 2 juillet 2009.

Les actionnaires ont approuvé les conventions réglementées qui étaient soumises au vote de l'Assemblée au sens de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Les actionnaires ont renouvelé pour six années les mandats d'administrateur de Monsieur Yves-Claude Abescat, Madame Laurence Stoclet, Monsieur Yann Duchesne et Monsieur Henri Wallard.

Les actionnaires ont nommé en qualité d'administrateur Messieurs Gilbert Saada, Hubert Védrine, Patrick Artus et Pierre Le Manh et Madame Eloy-Jacquillat pour une durée de six années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les actionnaires ont autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions.

Les actionnaires ont décidé de fixer à 100 000 euros le montant de la somme annuelle globale à répartir entre les membres du Conseil d'administration.

Le détail des votes de la partie ordinaire suit dans le tableau ci-dessous.

Il est précisé que pour la quatrième résolution de la partie ordinaire, les voix des personnes intéressées aux conventions réglementées (dont le nombre est indiqué dans l'avant dernière colonne du tableau ci-dessous) ont été mises hors vote et un nouveau quorum a été recalculé pour cette résolution.

En ce qui concerne la vingt-huitième résolution proposée par l'actionnaire LT Participations, le quorum a été calculé en décomptant les votes par correspondance n'ayant pas exprimé d'intention de vote pour les résolutions nouvelles présentées en Assemblée générale (dont le nombre est indiqué dans l'avant dernière colonne du tableau ci-dessous).

	<b>Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Voix mises hors vote</b>	<b>Résolution adoptée ou rejetée</b>
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2008	95,11%	4,89%	0,00%	0	Adoptée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2008	96,21%	3,79%	0,00%	0	Adoptée
3	Affectation du résultat et mise en distribution du dividende	99,97%	0,03%	0,00%	0	Adoptée
4	Approbation des conventions visées par l'Article L.225-38 du Code de Commerce	77,95%	22,05%	0,00%	22 412	Adoptée
5	Renouvellement du mandat d'un administrateur	80,59%	19,41%	0,00%	0	Adoptée
6	Renouvellement du mandat d'un administrateur	85,82%	14,18%	0,00%	0	Adoptée
7	Renouvellement du mandat d'un administrateur	87,35%	12,65%	0,00%	0	Adoptée
8	Renouvellement du mandat d'un administrateur	84,48%	15,52%	0,00%	0	Adoptée
9	Nomination d'un administrateur	83,85%	16,15%	0,00%	0	Adoptée
10	Nomination d'un administrateur	87,75%	12,25%	0,00%	0	Adoptée
11	Nomination d'un administrateur	87,75%	12,25%	0,00%	0	Adoptée
12	Nomination d'un administrateur	85,83%	14,17%	0,00%	0	Adoptée
13	Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou transférer des actions de la Société	74,38%	25,62%	0,00%	0	Adoptée
14	Jetons de présence	99,26%	0,74%	0,00%	0	Adoptée
28	Nomination d'un administrateur : Mme Marina Eloy-Jacquillat	62,97%	37,03%	0,00%	655 884	Adoptée

#### Partie extraordinaire :

Les actionnaires ont adopté les délégations de compétence à l'effet d'émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès à des actions existantes ou à émettre dans les conditions ci-dessous indiquées.

Les actionnaires ont approuvé l'autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre, d'émettre des actions et valeurs mobilières en vue de rémunérer des

apports en nature et à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées à Ipsos Partnership Fund et aux adhérents à un plan d'épargne du groupe Ipsos.

Les actionnaires ont rejeté les résolutions portant sur les autorisations au Conseil d'administration d'utiliser les délégations financières, émettre des bons de souscriptions d'actions et prendre certaines mesures de gestion pendant période d'offre publique portant sur les titres de la Société.

Le détail des votes de la partie extraordinaire suit dans le tableau ci-dessous :

	<b>Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Voix mises hors vote</b>	<b>Résolution adoptée ou rejetée</b>
15	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et valeurs mobilières avec maintien du DPS	95,87%	4,13%	0,00%	0	Adoptée
16	Délégation de compétence au Conseil à l'effet d'émettre des actions et valeurs mobilières avec suppression du DPS	75,78%	24,22%	0,00%	0	Adoptée
17	Autorisation du Conseil d'administration à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du DPS, d'augmenter le nombre de titres à émettre	71,28%	28,72%	0,00%	0	Adoptée
18	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et valeurs mobilières en cas d'OPE initiée par la Société	71,85%	28,15%	0,00%	0	Adoptée
19	Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et valeurs mobilières en vue de rémunérer des apports en nature	84,65%	15,35%	0,00%	0	Adoptée
20	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	96,12%	3,88%	0,00%	0	Adoptée
21	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions dont la souscription serait réservée à Ipsos Partnership Fund	89,58%	10,42%	0,00%	0	Adoptée
22	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents à un plan d'épargne du groupe Ipsos	87,79%	12,21%	0,00%	0	Adoptée
23	Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions	99,43%	0,57%	0,00%	0	Adoptée
24	Utilisation des délégations financières en période d'offre publique portant sur les titres de la	61,36%	38,64%	0,00%	0	Rejetée

Société						
25	Autorisation d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres	61,36%	38,64%	0,00%	0	Rejetée
26	Autorisation de prendre certaines mesures de gestion en période d'offre publique portant sur les titres de la Société	63,21%	36,79%	0,00%	0	Rejetée
27	Pouvoirs pour formalités	99,97%	0,03%	0,00%	0	Adoptée